



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



LA CFDT VOUS INFORME : PRESTATIONS VACANCES ADULTES ET ENFANTS



Les « Coups de Cœur vacances »

Des réductions entre 650 et 200€ (réduction de 55 à 30% selon votre Quotient Familial) sur des séjours d'au moins 7 nuits, chez AZUREVA (villages vacances), TOULOUSIRS (séjours à tarifs négociés en France ou à l'étranger, campings partenaires, gîtes), COS, Camping FSASPTT des Blachas, Village Séjour Accompagné VSA Allasac ...).

La demi-part AIDANT s'applique sur le calcul du QF.



Opération Bonus Vacances +

Vacances+, c'est une aide financière qui vient s'ajouter en supplément de la réduction de l'aide Coup de cœur. Elle est reconduite et étendue **sur toute l'année 2025 avec un bonus de 100€ sur le coup de cœur vacances.**

Bonus de 100€ sur toute l'année.

Chèques Vacances : une épargne à la carte

Le Chèque-Vacances est un titre de paiement nominatif de 10, 20 ou 50€, papier ou **CV Connect**, permettant de payer des voyages, transports, péages, hôtels, villages vacances, sorties, restaurants, etc... à moindre coût grâce à une épargne abondée de 50 à 5% en fonction du QF.

Deux demandes sont possibles par an avec deux formules au choix : versement unique de 20 à 400€ ou constitution **d'une épargne étalée jusqu'à décembre 2025** avec un plafond d'épargne de 1700€.



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray

75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Contact@cfdt3c.org

www.cfdtsf3c.org



Séjour enfants accompagnés

Prestation destinée à prendre en charge une partie des frais de séjours enfants accompagnés pour les moins de 20 ans.

Le bénéfice de la prestation est ouvert pour tous les séjours de vacances effectués par l'enfant en compagnie de ses parents ou de proches, en fonction du QF, participation de 9 à 3,30€ par jour.

Il peut s'agir de séjours en centres familiaux de vacances (maisons familiales, villages de vacances), gîtes, locations meublées et campings municipaux ou privés.





**SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

Colonies de vacances et aides aux vacances des enfants de 4 à 17 ans

COLONIES DE VACANCES :

- L'association **AVEA** La Poste offre un large choix de colonies de vacances. Le prix payé par le postier est fonction de ses ressources qui inclut la participation financière de La Poste, jusqu'à 84% du prix de séjour.
- Pour les colonies hors AVEA, vous pouvez aussi bénéficier d'une participation financière aux frais de séjours de vos enfants, en fonction du QF, de 15 à 6,30€ par jour.



Participation aux frais de séjours linguistiques d'organismes extérieurs à La Poste

Prestation destinée à prendre en charge une partie des frais de séjours culturels ou de loisirs d'enfants de moins de 18 ans à l'étranger pendant les vacances scolaires.

Cette prestation est accessible à l'ensemble des postiers à des taux modulés en fonction du QF, de 24 à 10,20€ par jour.

Participation aux frais de séjours en centres de Vacances spécialisés pour enfants handicapés

En plus des colonies de vacances de l'association AFEH', la prestation d'action sociale destinée à faciliter les vacances des enfants handicapés, quel que soit leur âge, prend en charge une partie des frais de séjour.

- **Aucune condition de ressources.**
- Séjour effectué dans un centre de vacances agréé spécialisé, géré par un organisme à but non lucratif ou une collectivité publique.
- Prestation attribuée :
 - quel que soit l'âge de l'enfant, celui-ci pouvant donc être majeur,
 - si le séjour n'est pas pris en charge intégralement par d'autres organismes.
- Montant : prestation versée sur la base d'un taux journalier sans excéder le montant des frais engagés par famille. Montant journalier : 30€.



portail-malin.com

Identifiant : offre

Mot de passe : sociale



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray

75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Contact@cfdtsf3c.org

www.cfdtsf3c.org



**TOUTE L'EQUIPE CFDT SF3C
VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTE
VACANCES !**